

État des lieux de l'accueil parascolaire romand: entre richesse des diversités et disparités régionales

Par Marie Girard, cheffe de projet, et **Sandrine Bavaud**, secrétaire générale Pro Enfance – Plateforme romande pour l'accueil de l'enfance

L'accueil parascolaire comme révélateur des transformations sociétales

L'évolution des structures familiales, l'augmentation du taux d'activité des femmes et les mutations du marché du travail ont redéfini le rapport des familles à l'accueil de l'enfance en Suisse. Loin d'être une simple réponse à des impératifs de conciliation entre vie privée et professionnelle, l'accueil parascolaire s'inscrit dans des dynamiques sociétales plus larges.

Le développement de l'accueil parascolaire résulte d'initiatives individuelles, cantonales et/ou communales. Ce contexte a conduit à la création d'une pluralité de dispositifs et de pratiques. Si cette diversité témoigne d'une capacité d'adaptation aux spécificités locales, elle met également en lumière des inégalités structurelles: disparités dans l'accès aux prestations, différences dans la reconnaissance institutionnelle du rôle socioéducatif de l'accueil parascolaire, ou encore hétérogénéité des ressources allouées selon les régions.

Le manque de données consolidées, tant quantitatives que qualitatives à l'échelle nationale et romande concernant l'accueil parascolaire, constitue un frein majeur à la visibilité du secteur. Sans perception d'ensemble, l'élaboration d'une politique publique cohérente partout en Suisse reste entravée, alors même que l'essor du domaine pose des défis en matière de gouvernance, de financement et de professionnalisation des équipes éducatives. Ces aspects sont fondamentaux, car si les offres d'accueil parascolaire ont connu une forte expansion ces

dernières années (en particulier dans les villes et les agglomérations), le développement de leur qualité est aussi un enjeu déterminant pour les enfants, les familles et la cohésion sociale.

Dans ce contexte, Pro Enfance a mené un état des lieux de l'accueil parascolaire romand entre 2022 et 2025, afin d'analyser les réalités régionales et d'identifier les enjeux prioritaires. Pro Enfance s'est rendue dans les cantons concernés en 2023 et 2024 pour rencontrer les acteurs locaux et favoriser les échanges sur les réalités et les défis. Ces rencontres ont notamment rassemblé des représentantes de services cantonaux et communaux, des faitières professionnelles, des écoles professionnelles, des organisations du monde du travail, et du milieu de l'école obligatoire. Les constats et recommandations issus de cet état des lieux sont désormais réunis dans une publication accessible sur le site Internet de Pro Enfance, constituant ainsi une base de référence pour la construction d'une vision romande de l'accueil parascolaire.

La démarche participe à approfondir un premier état des lieux portant sur l'accueil de l'enfance en Suisse romande (accueil collectif et familial de la petite enfance et du parascolaire) qui a abouti au texte fondateur: *L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans*, publié en 2018¹. De surcroît, la démarche entreprise en 2022-2025 a renforcé, sur le plan national, la prise en compte des spécificités de l'accueil parascolaire en Suisse romande. En effet, Pro Enfance a articulé son initiative avec les travaux menés par Alliance Enfance² afin de revoir le cadre d'orientation national pour l'accueil et l'éducation de la petite enfance³. La révision de ce document devrait être disponible en 2025.

¹ Disponible ici: https://proenfance.ch/images/etatdeslieux/brochure_FR_planche_web.pdf

² Alliance Enfance fédère les acteurs de la société civile dans les domaines de la formation, de l'éducation, de l'accueil, de la santé ainsi que de la protection de l'enfance. Elle veille à la circulation des savoirs entre la pratique, la recherche et la politique. <https://www.alliance-enfance.ch/?lang=fr>

³ Editée en 2012 par la Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau d'accueil extrafamilial, cette publication voulait être le document national de référence sur la qualité dans le domaine de la petite enfance, servir de support pour le débat et la réflexion à l'adresse des professionnelles, des formateurs et formatrices, des scientifiques, des politiques et du grand public. La 3^e édition (2016) a été alimentée par des coups d'œil sur trois régions linguistiques. <https://www.unesco.ch/wp-content/uploads/2017/03/FR%C3%9CHKINDLICHE-BILDUNG-FR-1.pdf>

La nouvelle formule de ce cadre vise non seulement à penser désormais l'éducation des enfants jusqu'à 12 ans, pour dépasser l'horizon de la petite enfance, mais aussi à inclure les spécificités des régions linguistiques. Ainsi, le cadre d'orientation en devenir est rédigé par des personnes provenant des trois principales régions du pays. Les défis pour la Suisse romande consistent à faire reconnaître la diversité des contextes et des pratiques, tout comme celle des rôles et compétences des adultes gravitant autour de l'enfant. Dans une volonté de cohérence, Pro Enfance a coordonné les travaux afin que les protagonistes de l'état des lieux suisse romand soient également intégrés aux démarches nationales⁴.

Notre article s'arrête ici sur les enjeux et défis centraux qui émergent de cet état des lieux sur l'accueil parascolaire. Il appelle notamment à la reconnaissance des missions socioéducatives du secteur, au même titre que l'accueil de la petite enfance, ainsi qu'à la création d'une culture interprofessionnelle autour de l'enfant.

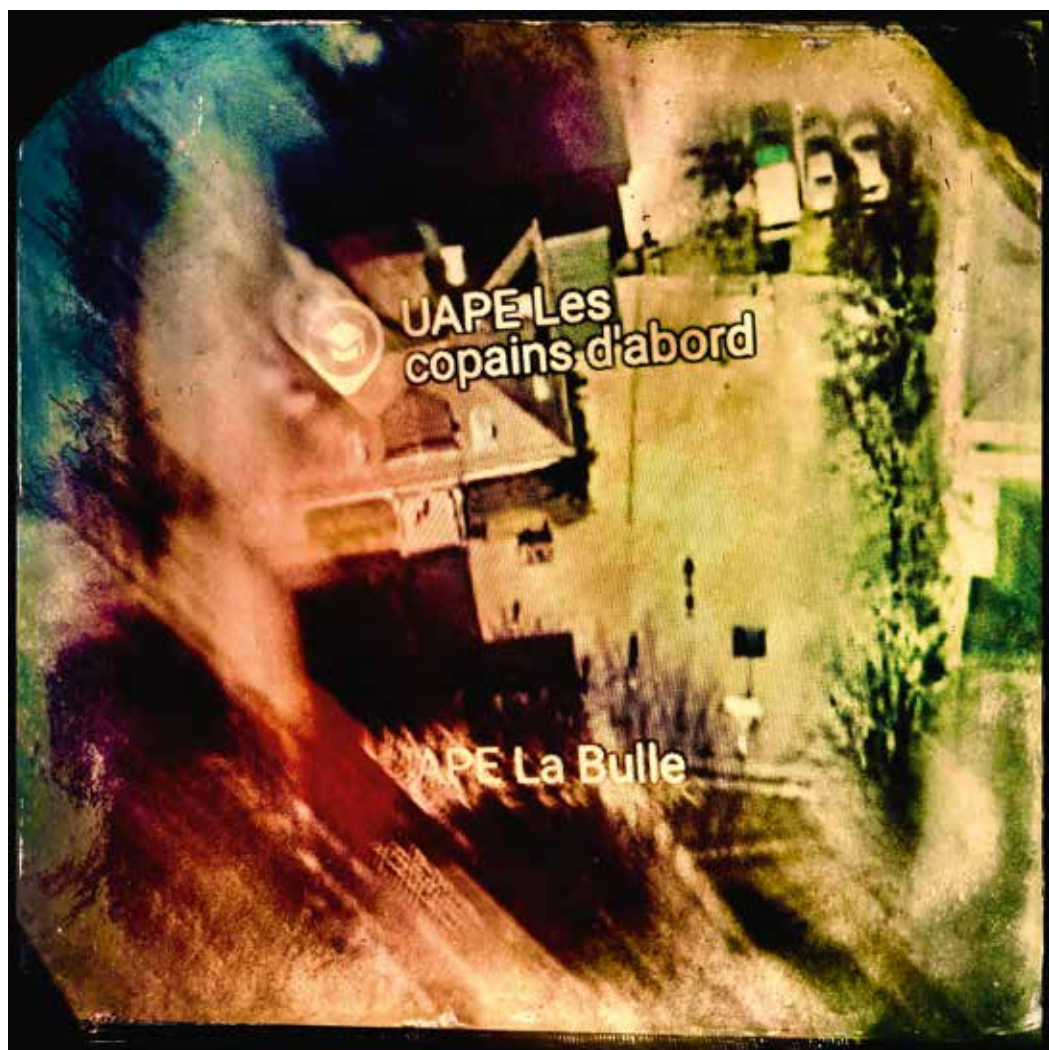
Fragmentation et accessibilité: un révélateur des logiques régionales

L'organisation de l'accueil parascolaire a principalement été développée par les cantons et les communes, qui définissent ainsi les conditions-cadres de mise en œuvre. Couplée à l'absence d'un cadre fédéral précisant les orientations, cette situation engendre une hétérogénéité en matière de condition d'accès aux prestations, de qualité d'accueil et de financement.

Alors que les recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et de l'instruction publique (CDIP)⁵ pour le développement de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants préconisent une offre accessible et de qualité pour toutes les familles, l'absence d'un observatoire national de l'enfance rend difficiles les constats quant à l'accessibilité de cette offre en Suisse. Néanmoins, dans un contexte de pénurie des places, les critères d'accès et de qualité, le coût à la charge des parents et les subventions varient fortement d'une région à l'autre.

⁴ L'état des lieux de l'accueil parascolaire romand était suivi par un groupe d'accompagnement scientifique composé de représentant-es de la HEP-Vaud, de la HETSL, de l'Université de Fribourg et de l'Université de Genève. Les préposé-es ont par ailleurs intégré le groupe de résonance mis en place par Alliance Enfance pour l'élaboration de la nouvelle formule du cadre d'orientation. Des membres du groupe de pilotage romand, auquel l'ESEDE-Lausanne participe notamment, ont de leur côté rejoint le groupe de pilotage coordonné par Alliance Enfance.

⁵ <https://www.edk.ch/fr/la-cdip/actualites/171122>



Un espace socioéducatif encore peu reconnu

Si l'école est traditionnellement pensée comme l'espace central de transmission des savoirs, l'accueil parascolaire constitue un lieu complémentaire de socialisation et de développement de savoirs, en particulier d'apprentissages informels. Pourtant, son rôle socioéducatif demeure insuffisamment reconnu, notamment dans les bases légales qui mettent souvent l'accent sur la conciliation entre vie professionnelle et familiale, occultant la contribution des structures d'accueil parascolaire au développement global de l'enfant. Dans les faits, l'accueil parascolaire joue un rôle essentiel en matière de prévention, d'intégration culturelle et de citoyenneté. Quotidiennement en lien avec les enfants et leur famille, ces lieux peuvent être des acteurs clés dans la coéducation et le travail en réseau, dont l'orientation des familles. Malgré cela, dans la majorité des cantons, la collaboration entre le parascolaire et les familles n'est pas thématisée dans les bases légales et n'est pas constitutive des missions des structures d'accueil. Sans bases légales légitimant leur action en la matière, les équipes éducatives manquent souvent de ressources pour s'y consacrer à la hauteur des défis.

Cette vision restreinte est susceptible d'avoir des conséquences directes. Elle peut impliquer un déficit de reconnaissance institutionnelle, qui limite l'accès aux ressources nécessaires au développement de projets éducatifs cohérents. Elle peut également conduire à un manque de formation adaptée des équipes éducatives et à une exclusion de l'accueil parascolaire des réseaux professionnels actifs autour de l'enfant.

La professionnalisation des équipes éducatives: un levier clé pour la qualité d'accueil

Un encadrement de qualité repose sur des professionnel·les formé·es et disponibles. Une formation appropriée permet aux équipes éducatives de déconstruire et d'adapter leurs pratiques face aux évolutions sociétales. Elle va au-delà de l'acquisition de compétences techniques et inclut la capacité réflexive, le développement de projets et la gestion du collectif, qui sont nécessaires pour accompagner des groupes d'enfants aux âges et besoins diversifiés. Pourtant, le secteur souffre d'une pénurie de personnel qualifié, principalement de degré tertiaire, et d'une grande hétérogénéité dans les niveaux de formation exigés.

Les conditions-cadres sont définies à l'échelon cantonal, intercommunal, voire communal. Ainsi, la composition des équipes éducatives, les formations reconnues, le taux d'encadrement, la constitution des

groupes et l'accès à du temps de travail hors présence des enfants varient significativement selon les régions.

Ce paradoxe – une demande croissante de place d'accueil face à un déficit de reconnaissance du métier – représente un frein structurel majeur au développement de l'accueil parascolaire. La revalorisation du secteur implique une amélioration des conditions de travail, une harmonisation des exigences de formation, dont au moins 50% de personnel tertiaire, et une intégration accrue des professionnel·les dans les réseaux socioéducatifs. La documentation du champ et la création d'un observatoire national de l'enfance participeraient à la valorisation des expertises mobilisées dans l'accueil de l'enfance et des missions des équipes éducatives.

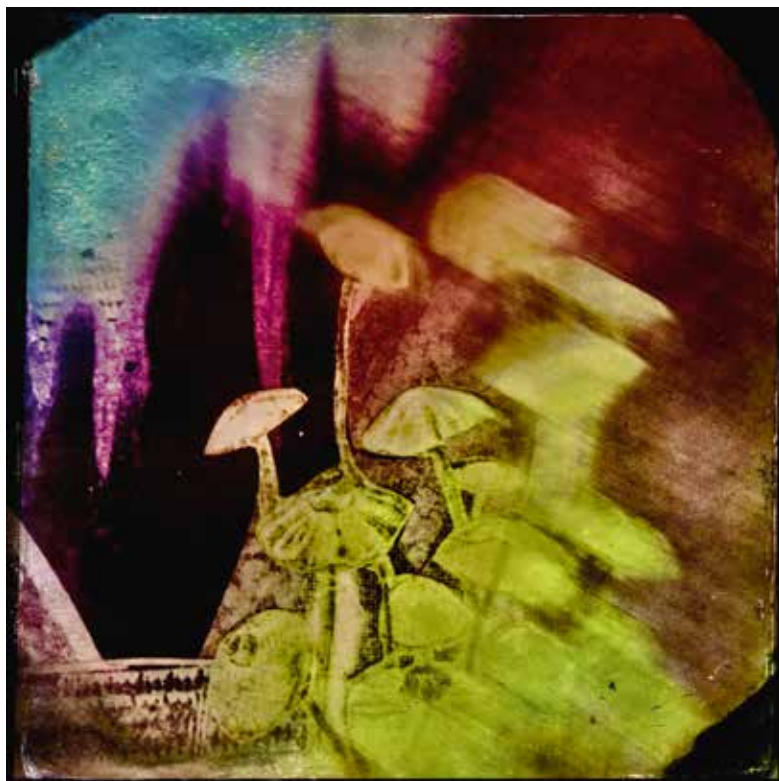
Le travail en réseau: un impératif pour un accompagnement cohérent des enfants

Les enfants évoluent dans un système complexe, impliquant de nombreuses institutions, telles que l'école, la famille, les structures d'accueil de l'enfance, les associations sportives et culturelles, ou encore les services sociaux et médicaux. Une coordination entre ces acteurs est essentielle pour garantir un accompagnement cohérent des enfants et éviter les ruptures dans leur parcours. Or, alors même que certains des plus jeunes enfants passent plus de temps en accueil parascolaire qu'à l'école, cette collaboration reste largement tributaire des initiatives locales, faute de bases légales précises. L'école et l'accueil parascolaire relevant généralement, au niveau cantonal et communal, de départements distincts, la création de synergie mérite notre attention. L'enjeu est alors d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernance, y compris à l'échelle nationale. En outre, la collaboration institutionnelle entre les protagonistes autour de l'enfance est souvent complexifiée par le manque de connaissances réciproques des missions et réalités des professionnel·les de part et d'autre.

Institutionnaliser le travail en réseau et créer des espaces d'échanges interprofessionnels permettraient de renforcer la continuité socioéducative et d'améliorer la prise en charge des enfants dans une logique de complémentarité.

Vers une politique publique cohérente et ambitieuse

L'accueil parascolaire constitue un levier majeur pour l'égalité des chances et la cohésion sociale, tout en facilitant la conciliation entre



vie professionnelle et familiale. Dès lors, garantir un accès équitable à une offre d'accueil parascolaire de qualité représente un enjeu fondamental, qui ne saurait être dissocié d'une réflexion globale sur l'égalité d'accès à l'éducation dès la naissance.

Toutefois, l'absence de cadre légal harmonisé et la pénurie de personnel qualifié entravent le déploiement d'une offre adaptée aux besoins de toutes les familles et à l'exigence de permettre aux plus jeunes de vivre leur enfance. La mise en place d'une politique cohérente et ambitieuse s'impose afin d'assurer un accès à un accueil de qualité, indépendamment du contexte socio-économique des familles. Cette démarche suppose de reconnaître l'accueil parascolaire comme un acteur à part entière du dispositif socioéducatif.

Si l'hétérogénéité des pratiques peut constituer un frein à la lisibilité du système, elle reflète également la capacité des cantons et des communes à développer des solutions adaptées aux spécificités locales. Les pratiques romandes témoignent d'une richesse d'expériences et d'innovations, portées par les acteurs de terrain qui expérimentent de nouvelles approches en réponse aux besoins évolutifs des enfants et des familles. Cette diversité représente une opportunité précieuse: elle permet d'enrichir les pratiques professionnelles et d'inspirer la construction de référentiels communs respectueux des contextes régionaux.

La demande en matière d'accueil parascolaire continuera de croître dans les années à venir. Il convient d'anticiper cette évolution en développant des prestations adaptées et en assurant la disponibilité des ressources matérielles et humaines nécessaires. Or, ces objectifs ne pourront être atteints sans une reconnaissance institutionnelle des missions socioéducatives de l'accueil parascolaire et sans une pérennisation des moyens alloués.

Dans une logique de cohérence, l'accueil parascolaire doit être pensé de manière transversale avec l'ensemble des politiques publiques de l'enfance et de l'éducation ou encore de la famille. Cette approche suppose une meilleure coordination entre les différents niveaux de gouvernance, un décloisonnement des compétences communales, cantonales et fédérales et le renforcement d'une culture interprofessionnelle autour de l'enfant. Sans une vision d'ensemble et une compréhension mutuelle, les actions restent morcelées et peinent à répondre aux défis actuels. Une politique d'accueil de l'enfance ne saurait être pleinement cohérente sans placer l'intérêt supérieur de l'enfant au centre des préoccupations. ■

Marie Girard et Sandrine Bavaud